

OCOMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colombelles, le 3 septembre 2025

Tri sélectif : 1 poubelle jaune sur 4 mal triée sur le territoire du Syvedac

A l'approche de l'ouverture fin 2025 du nouveau centre de tri NORMANTRI à Colombelles, le Syvedac déploie une importante opération visant à améliorer la qualité du tri des emballages et papiers. Première étape de cette opération, l'analyse du contenu des poubelles jaunes (caractérisation) se déroule jusqu'au vendredi 12 septembre. Elle permettra de dresser le constat actuel de la qualité du tri.

La qualité du tri est un indicateur qui s'appuie sur le respect des consignes de tri. Elle est calculée à partir du taux de refus de tri. De natures hétéroclites, les refus de tri sont toutes les erreurs ou non-conformités aux consignes de tri, déposées dans les bacs et sacs jaunes : ordures ménagères, jouets en plastique, déchets alimentaires, piles, déchets de soins, bouteilles de gaz mais aussi les emballages emboîtés (une bouteille dans une boîte de conserve), non vidés ou souillés (une feuille de papier pleine d'huile).

Les refus de tri occupent inutilement de la place dans les poubelles jaunes qui sont vidées par les ripeurs dans les camions de collecte, puis transportées vers des centres de tri. Ils y seront écartés puis réacheminés vers l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets (UVE) du Syvedac à Colombelles. Ils perturbent également la chaîne du recyclage.

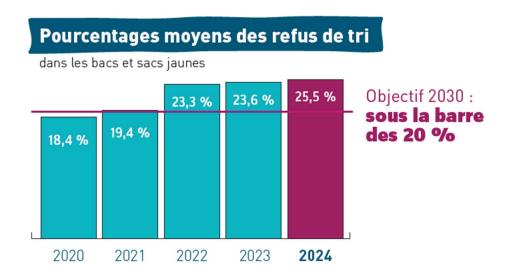
Les impacts néfastes des refus de tri

- 1. **Risque d'atteinte à la sécurité des agents**. Certains refus comme les déchets coupants et les seringues peuvent blesser les agents de collecte et de tri lors de certaines manipulations ;
- 2. **Risque d'atteinte à l'intégrité des équipements de collecte ou de tri**. La présence de piles, de batteries au lithium et de bouteilles de gaz (bonbonnes de protoxyde d'azote) peut entraîner des départs de feu voire des explosions dans les centres de tri ;
- 3. **Surcoût financier** lié aux opérations de tri en centre de tri et au réacheminement vers l'UVE. Un surcoût de 1 628 811 € en 2024, pour les 7 647 tonnes de refus de tri (213 € par tonne).



La qualité du tri se dégrade

Depuis 2020, le taux de refus de tri augmente de façon continue attestant de la dégradation de la qualité du tri sur le territoire du Syvedac.



En fonction des adhérents du Syvedac, le taux de refus de tri varie entre 22,6 et 27,5 %, ce qui signifie qu'actuellement, **près d'1/4 de la poubelle jaune moyenne est constituée d'erreurs!** Avec l'ouverture en décembre 2025 de Normantri, le Syvedac s'est fixé l'objectif de passer sous la barre des 20 % de refus de tri d'ici 2030.

L'analyse approfondie du contenu des poubelles jaunes

Avant d'engager un grand plan d'actions de terrain et de sensibilisation sur la qualité du tri, le Syvedac a souhaité regarder dans le détail le contenu du tri dans les poubelles jaunes de ses habitants.

Du 1er au 12 septembre, la société Ecogeos caractérise 32 tournées de collecte sélective sur les sites de vidage de ces tournées. Les résultats seront disponibles début octobre ; ils serviront de point de départ pour le lancement des opérations de sensibilisation et de terrain qui seront menées entre octobre 2025 et mars 2026 : contrôles du tri dans les bacs et sacs jaunes, rencontre des habitants en porte-à-porte, diagnostics des locaux poubelles dans les immeubles avec ajustement du dispositif de tri si nécessaire. De nouvelles caractérisations seront effectuées en avril afin de mesurer l'impact des actions de terrain.

Cette opération est **soutenue par Citeo**, entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution, chargée de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en France, dans le cadre d'un appel à projets dont le Syvedac a été lauréat et qui lui permet de bénéficier d'un soutien financier.







Si vous souhaitez assister à une caractérisation du tri des emballages-papiers, nous vous invitons à contacter Olivier DELVALLEE, chargé de communication du Syvedac au 02 31 28 40 65 ou au 06 31 95 09 51.